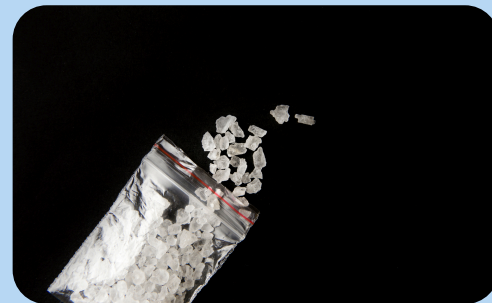
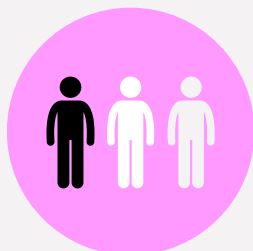


Coup d'oeil sur les substances : Les drogues de synthèse

Les drogues de synthèse sont élaborées en modifiant les éléments chimiques de drogues existantes en vue de créer des drogues qui ont des effets semblables, mais que l'on ne peut qualifier d'illicites. La plupart sont éventuellement jugées dangereuses ou illicites.



Que sont les drogues de synthèse? Les drogues de synthèse font référence à des produits de synthèse créés, règle générale, à partir de drogues existantes pour en simuler les effets. À titre d'exemple, on peut citer les cannabinoïdes synthétiques (à base de cannabis) et les sels de bain (à base de cathinone que l'on retrouve dans le khat). Parmi les autres drogues de synthèse connues, on peut mentionner l'ecstasy (MDMA), la benzylopiérazine (BZP) et la trifluorométhylphénylpiérazine (TFMPP).



La consommation de drogues de synthèse chez les jeunes : Au Canada, la prévalence de la consommation de drogues de synthèse est difficile à mesurer avec précision, étant donné que de nouvelles drogues sont synthétisées chaque année. Environ 9 % des élèves de la fin du primaire au secondaire V ont déclaré, en 2024, avoir consommé des drogues illicites, dont des drogues de synthèse, au cours des 12 derniers mois.¹ Par ailleurs, 12 % des élèves de niveau postsecondaire ont signalé, en 2022, avoir consommé des drogues illicites au cours des 12 mois précédents.²



Pourquoi les gens consomment-ils des drogues de synthèse? Les drogues de synthèse sont mises en marché pour donner l'impression d'être plus sécuritaires que d'autres drogues, surtout en ce qui concerne les substances qui sont à leur origine. Elles peuvent être vendues en magasin ou en ligne, et on dit souvent qu'elles offrent une forme d'euphorie « légale » aux consommateurs. Les jeunes qui pratiquent des sports de compétition peuvent choisir d'utiliser des drogues de synthèse parce que certaines d'entre elles peuvent échapper aux tests de dépistage.³



Quels sont les effets des drogues de synthèse ? La plupart des drogues de synthèse imitent les effets de stimulants comme la cocaïne ou la méthamphétamine, y compris une énergie débordante, une forme d'euphorie, une libido accrue, un état d'excitation et de grande vigilance. Les cannabinoïdes synthétiques peuvent engendrer des effets semblables au cannabis : excitation, hallucinations et euphorie. Les drogues de synthèse peuvent aussi avoir des effets différents des drogues qui les ont inspirées, dont la confusion, l'agressivité, les délires, des crises d'anxiété ou de panique très graves et des idées suicidaires. *D'autres effets inconnus peuvent aussi se produire, étant donné qu'elles n'ont pas été cliniquement testées et qu'elles ne sont pas réglementées de façon appropriée*^{4,5,6}



Les drogues de synthèse et la loi : Les drogues de synthèse sont souvent présentées comme une façon légale de « se défoncer ». Cependant, cette idée est souvent remise en question lorsque des chercheurs et des organismes responsables de l'application de la loi sont en mesure de tester ces produits et d'en mesurer l'innocuité ou non. Les sels de bain, les cannabinoïdes synthétiques, l'ecstasy, la BZP et la TFMPP ont tous été déclarés illégaux au Canada, malgré les prétentions à l'effet contraire de leurs producteurs. La production, la possession, la vente, l'achat et le transport de ces substances sont interdits partout au Canada.



Coup d'oeil sur les substances : Les drogues de synthèse

Les drogues de synthèse ont la prétention d'être des euphorisants sans danger. Cependant, il n'existe aucune donnée crédible pour soutenir de telles prétentions. Tout compte fait, elles peuvent avoir de nombreux effets indésirables inconnus qui peuvent s'avérer très dommageables.



Quels sont les risques associés à la consommation de drogues de synthèse ? Les drogues de synthèse peuvent poser de graves risques autant sur le plan physique que mental étant donné qu'elles n'ont pas été testées de façon appropriée avant d'être mises sur le marché. Ces risques comprennent des pensées suicidaires, des réactions violentes, des délires ou des épisodes psychotiques. Les risques physiques vont de la diarrhée, en passant par les vomissements, l'hypertension et la fièvre, à des risques plus graves, voire mortels, tels que les défaillances d'organes multiples, l'hyperthermie, les convulsions et les crises cardiaques. L'usage de drogues de synthèse peut aussi devenir une dépendance. Des risques supplémentaires pourraient se manifester avec les nouvelles drogues de synthèse, étant donné qu'elles ne sont pas testées ou surveillées de manière appropriée.^{4,5,6}



Les risques

Comment réduire les risques associés à la consommation de drogues de synthèse ?

On doit éviter les drogues de synthèse ou les consommer à plus petites doses que les autres drogues, étant donné que leurs effets sont assez peu connus. Évitez de consommer des drogues de synthèse avec d'autres drogues, car les effets peuvent être encore plus graves. En ce qui concerne les cannabinoïdes synthétiques, on recommande à toute personne d'âge légal, qui envisage d'en consommer, de songer plutôt aux produits du cannabis naturel pour éliminer les risques de défaillance d'organes ou de convulsions. Si une personne a des douleurs à la poitrine, connaît des vomissements sévères ou se retrouve en situation de détresse psychologique, il faut communiquer immédiatement avec les services d'urgence.



Comment aider mes jeunes à comprendre les risques associés à la consommation de drogues de synthèse ? C'est correct d'admettre qu'il y a beaucoup d'inconnu à propos des drogues de synthèse lorsque vous abordez le sujet avec vos enfants. Après tout, les risques inconnus peuvent être importants, surtout pour les jeunes. Posez-leur des questions sur ce qu'ils ont vu ou entendu de la part de leurs pairs au sujet de la consommation de drogues; rappelez-leur de toujours avoir un moyen de transport sécuritaire, et continuez à privilégier leur bien-être, peu importe qu'ils choisissent de consommer ou non.



La loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose : Il se peut qu'une personne qui consomme des drogues de synthèse s'abstienne de faire appel aux services d'urgence en cas de surdose de peur de représailles juridiques. La loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose offre une protection juridique à quiconque demande de l'aide d'urgence dans le cas d'une surdose, y compris la personne qui surdose et toute autre personne sur place. L'acte peut protéger contre des accusations de possession de substances désignées.⁷

Liste des références

1. Santé Canada, 2025. Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves 2023-2024.
2. Santé Canada, 2024. Enquête canadienne sur la consommation d'alcool et de drogues dans les établissements d'enseignement postsecondaire, 2021/2022.
3. American Addiction Centers, 2023. Que sont les drogues de synthèse ? / (What are designer Drugs?)
4. Santé Canada, 2023. Au sujet des sels de bain.
5. Ministère de la Santé de la C.-B., 2023. Les cannabinoïdes synthétiques / (Synthetic Cannabinoids: what are they?) (angl. seulement)
6. Gouvernement du Canada, 2012. Décret modifiant l'annexe III de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et l'annexe III de la partie J du Règlement sur les aliments et drogues pour y inclure la benzylpipérazine (BZP) et la trifluorométhylphénylpipérazine (TFMPP)
7. Gouvernement du Canada, 2021. Au sujet de l'acte du bon samaritain secourant les victimes de surdose